

1906, et il devrait être lu par quiconque est obligé de se familiariser avec les possibilités de corruption électorale créées par la loi des élections en temps de guerre. Il fut suivi d'un article du "Edmonton Bulletin" résumant plusieurs des détails fournis par M. MacKay, et je donnerai une idée de ce qui s'est passé en général parmi les fonctionnaires employés aux élections, en faisant lecture de quelques-uns des premiers paragraphes de ce résumé, ainsi conçus :

Le résultat du scrutin dans la division électorale d'Edmonton-Ouest accuse une majorité considérable en faveur de l'honorable Frank Oliver, si l'on s'en tient aux votes donnés dans le pays. C'est là une majorité remarquable, eu égard à l'intention évidente d'enlever le droit de vote à autant d'électeurs qu'il devait être nécessaire pour assurer l'élection du candidat ministériel. Si celui-ci n'a pas été élu, c'est que les fonctionnaires employées à l'élection ont failli à leur tâche, car ils auraient pu ajouter ou retrancher assez de votes pour assurer le résultat. Là où ils se sont trompés, c'est en pensant qu'ils n'avaient pas besoin d'autant de votes. Il y a différentes manières d'enlever aux électeurs leurs votes. On le peut, d'une façon directe, au moyen d'une loi, et cette loi avait été adoptée; on le peut aussi en conférant aux énumérateurs le pouvoir d'accorder ou d'enlever des votes, et c'est ce qu'on a fait. Il y a un troisième moyen, c'est de fixer les bureaux de scrutin à des endroits assez éloignés pour que les électeurs ne puissent les atteindre. C'est ce qui fut fait également. Il y a encore un autre moyen, c'est de ne pas fournir assez de bulletins aux bureaux de votes, dans les endroits reconnus favorables à l'opposition. On n'a pas manqué d'y recourir. Mais parlons seulement des deux moyens mentionnés en dernier lieu :

Bureau de Grouard, No. 210.

A ce bureau, il s'est donné 183 votes, dont 153 pour Oliver et 28 pour Griesbach, 2 des bulletins ayant été maculés. L'arrondissement comprenait dix townships du sud au nord, et huit de l'est à l'ouest, exclusion faite d'une vaste étendue, au nord, en partie inhabitée. Les établissements compris dans l'étendue ci-dessus mentionnée avaient eu sept bureaux à l'élection provinciale, le printemps dernier, et quatre à l'élection de 1911. La liste des électeurs comprenait environ 400 noms. L'établissement ou colonie de Whitefish Lake, à 50 milles de Grouard par sentier, avait eu un bureau à l'élection provinciale, mais on ne lui en a pas accordé un seul dans la récente élection. Deux votants se rendirent de Whitefish Lake à Grouard et arrivèrent à temps pour voter, mais cinq autres, qui s'étaient mis en route, n'arrivèrent qu'après la fermeture du bureau, parce qu'ils n'avaient pu avancer que lentement, à cause du froid et de la tempête. L'établissement entier, comprenant environ cinquante électeurs, à l'exception des deux ci-dessus mentionnés, fut réellement empêché de voter parce qu'on lui avait refusé un bureau.

De l'embranchement d'Indiana, sur le chemin de fer de Dunvegan, on travaillait un certain nombre de pêcheurs, jusqu'au bureau de Grouard, il y avait plus de 20 milles.

Ce fut pour ainsi dire deux fois plus à Grouard qu'à McLennan. D'abord, la popula-

tion fut empêchée de voter parce qu'on avait refusé des bureaux et, en prévision du cas où cela ne serait pas suffisant, on avait envoyé moins de bulletins qu'il n'y avait d'électeurs inscrits. On n'avait fourni que 150 bulletins à Grouard, bien qu'il y eût plus de 400 noms sur les listes. Vers deux heures et demie les 150 bulletins avaient été employés. Après un certain temps, le président permit à des électeurs régulièrement inscrits de se servir de bulletins de remplacement. Trente-trois de ces bulletins furent employés avant la fermeture du bureau et comptés par le président. Il est peut-être à propos de mentionner que l'établissement de Grouard a fourni un grand nombre de soldats.

Etablissement Fahler. Bureaux de scrutin 208 et 234.

Le cas de Fahler a déjà été mentionné en détail, mais il convient d'en donner un résumé. La colonie de Fahler comprend la plus grande partie des townships 77 et 78, rangs 21 et 22, à l'ouest du 5e méridien. Plus de 400 homesteads ont été concédés, et une grande partie des colons y tiennent feu et lieu. Le chemin de fer de Dunvegan traverse cette colonie de l'est à l'ouest. La colonie a eu cinq bureaux à l'élection provinciale du printemps dernier, mais elle n'en a pas eu un seul à la dernière élection. La partie qui se trouve dans le rang 21 fut comprise dans l'arrondissement où s'est tenu le bureau de McLennan et était, par conséquent, à une distance de 6 à 18 milles. Le rang 22 fut compris dans l'arrondissement où se trouvait le bureau de Smoky-River, distance de 12 à 30 milles. Un ancien sentier pratiqué à travers les bois dut être réouvert pour qu'il fût possible aux votants d'atteindre le bureau de Smoky-River. Il n'y avait à Smoky-River que deux hommes; ils demeuraient à la pompe du chemin de fer. Un groupe de 31 électeurs de Fahler se mirent en route le samedi, s'ouvrant un passage à travers les bois, et ils atteignirent le bureau le lundi midi, et y votèrent. Douze autres, qui s'étaient mis en route le dimanche, ne purent arriver au bureau le lundi. Tous ces votants furent obligés de camper à la belle étoile durant quatre nuits et par un temps excessivement froid.

C'est en face de pareilles déclarations que le premier ministre s'est écrié, cet après-midi, que "jamais élection ne s'était faite, au Canada, de façon plus conforme aux dictées des convenances et de l'honnêteté". On lit ensuite, dans le même article :

Il se donna 31 votes pour Oliver et 5 pour Griesbach. Ceux qui votèrent en faveur de Griesbach furent les hommes de la station de pompe du chemin de fer et les fonctionnaires employés au bureau. Les colons de Fahler ont tâché d'obtenir la permission de se rendre au bureau en chemin de fer, mais elle leur fut refusée.

Les colons du rang 21 quittèrent McLennan le dimanche matin et la plupart arrivèrent le dimanche soir. Il n'y avait que 100 bulletins dans la boîte. Quand on les eut tous employés, le président procura aux votants des bulletins de remplacement, jusqu'au nombre de 81. Ceux-ci furent employés de la façon ordinaire par des votants régulièrement inscrits, mais sous prétexte d'un ordre reçu par télégramme de la part de l'officier rapporteur, le président refusa de compter ces bulletins-là, et ils ne furent pas comptés, bien qu'ils fussent dans la boîte. Les 100 bulletins réguliers furent comptés; il y en avait 94 pour Oliver, 4 pour